LP ARGENSOL 80 RUE HENRI DUNANT 84106 ORANGE E 04.90.34.46.10

FICHE ÉLÈVE INTENDANCE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET A REDONNER A L'ÉTABLISSEMENT

•	NOM:	PRÉNO	M :			(CLASSE :	
•	NÉ (E) LE	A				I	DÉPARTEMENT :	
•	QUALITE DE L'ÉLÈVE :	□ EXTERNE	2		DP		INTERNE	
		о СОСНЕВ	LA CASE	CC	RRESPOND	AN'	TE	
•	NOM ET PRENOM DU REPRÉSENTANT LEGAL :							
•	ADRESSE DU REPRÉSENTANT LEGAL : (Adresse principale de l'élève)							
•	TEL DOMICILE:		PERE:	TE	L TRAVAIL	••••		
•	TEL PORTABLE		MERE:	TE	EL TRAVAIL			
•	JOINDRE OBLIGATOI	REMENT <u>U</u>	N RELE	VÉ	D'IDENT	ITÉ	BANCAIRE	
	POUR POUVOIR EFFECTUER LE RÉGLEMENT DES BOURSES OU TOUT AUTRE REMBOURSEMENT							
	AUTRE REVIDUURSE	IVIEINI						

- <u>ATTENTION !!</u>!SANS REMISE DE CE DOCUMENT, LE MONTANT DES BOURSES OU TOUT AUTRE REMBOURSEMENT NE SERA PAS VERSÉ, Y COMPRIS POUR LES ANCIENS ÉLÈVES.
- Si vous percevez pour la rentrée 2023 l'**ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE**, merci de nous fournir l'attestation de paiement de la CAF portant mention du versement pour votre enfant.
- **REMISES D'ORDRE** : Confère règlement de la restauration
- stages en entreprise-Intempérie : fermeture exceptionnelle de la restauration-la famille n'a aucune démarche à effectuer -Absence pour maladie de plus de 15 jours consécutifs, avec certificat médical et en dehors des périodes des vacances scolaires transmission du certificat OBLIGATOIRE Grève- Jeûne religieux ; demande à effectuer avant le début du trimestre concerné vote du CA du 14.06.2001, intempérie, (situation exceptionnelle), vote du CA du 27.06.2016

Merci de remplir recto et verso

SERVICE INTENDANCE LIGNE DIRECTE: 04. 90.34.91.18 STANDARD: 04.90.34.46.10

LP ARGENSOL 2 RUE HENRI DUNANT **84106 ORANGE**

NOTE AUX FAMILLES

A REMPLIR PAR TOUS LES ÉLÈVES (Y COMPRIS LES ÉLÈVES EXTERNES) FICHE INTENDANCE A RENDRE

Les familles désirant inscrire leurs enfants à la demi-pension et a l'internat pour l'année										
scolaire 2023-2024 devront REMPLIR OBLIGATOIREMENT CE QUESTIONNAIRE :										
	<u>ESTRE COMMENCÉ</u>									
NOM ET PRENOM DE L'ÉLÈVE :										
Qualité de l'é	EXTERNE									
SEPT- D	DP									
	INTERNE									
CHOIX DES JOURS DE DEMI-PENSION ET MONTANT DU FORFAIT CHOISI PAR TRIMESTRE										
Ces montants correspondent à 2023, ils seront susceptibles de varier pour 2024										
FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS								
151.12 □	196.98 □	234.78 □	579.27 □							
Possibilité de modifier le choix des jours jusqu'au 30 septembre 2023.										
LUNDI 🗆 MARDI 🗆 MERCREDI 🗆 JEUDI 🗆 VENDREDI 🗆										
SONT CONSIDÉRES COMME EXTERNES LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT LA RESTAURATION										
1 JOUR OU 2 JOURS PAR SEMAINE MAXIMUM (4€ le repas)										
L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur										
TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DÛ										
CE CHOIX NE POURRA PAS ETRE MOFIDIÉ EN COURS DE TRIMESTRE TOUT CHANGEMENT DOIT ETRE DEMANDÉ EN DEBUT DE TRIMESTRE										
UN REPAS NON PRIS NE PEUT ETRE REMPLACÉ PAR UN AUTRE JOUR										
Je soussigné (nom prénom):										
responsable légal de l'élève identifié ci dessus, déclare										
a) - avoir pris connaissance du mode de fonctionnement du restaurant scolaire et										
cocher les jours correspondants au repas pris :										
b) – Une avance sera demandée lors de l'inscription de votre enfant.										
- En Demi-pension 100.00 euros - En internat de 150.00 euros										
Si vous vous opposez à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant dans ce cas										
un badge d'accès à la restauration scolaire sera délivré au prix initial de 3 euros.										
Dès la rentrée de septembre 2023 un service de règlement en ligne sera ouvert.										
Rendez-vous sur le site du lycée : Restauration scolaire/ Paiement en ligne. Vos identifiants										
pour accéder à votre espace personnel vous seront communiqués. (si vous les avez perdus,										
contactez l'intendance).										
c) - verser la somme correspondant au forfait pour le 1er trimestre soit : MONTANT Á PAYER DÉS RÉCEPTION DE LA FACTURE QUI SERA ENVOYÉE AUX										
RESPONSABLES D'ÉLÈVES DÉS LE DEBUT DU TRIMESTRE										
(Possibilité d'échelonner le paiement en plusieurs fois)										
SOIT PAR										
- Paiement en ligne sur le site du lycée ou Espèces ou										
- Chèque : libellé à l'ordre de <u>l'Agent Comptable du LP Argensol,</u>										
<u>*</u>										
Fait à	le	2023								
NOM ET PRÉNOM (responsable de l'élève)	SIGNATU	JRE OBLIGATOIRE							

DES PARENTS